

EB Emerging Market Screened Equity Tracker

Ce fonds d'investissement interne de la branche 23 est commercialisé par Allianz Benelux SA pour les produits du 2ème pilier pour salariés. Vos versements sont convertis en unités du fonds et sont affectées au contrat.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Les avoirs du fonds d'investissement interne suivent la politique d'investissement du compartiment iShares Emerging Market Screened Equity Index Fund (IE00BKPTWY98) de BlackRock Index Selection Fund, un fonds commun de placement à compartiments multiples de droit irlandais agréé en tant qu'Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (« OPCVM »), conçu par BlackRock Asset Management Ireland Limited. L'objectif du Fonds vise un rendement sur l'investissement, en combinant croissance du capital et revenu des actifs du Fonds, qui soit similaire au rendement des marchés d'actions émergents du monde entier, à l'exclusion des sociétés qui ne répondent pas à certains critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »). Le Fonds est passivement géré et vise à investir dans des titres de participation (par exemple des actions) de sociétés des marchés émergents du monde entier qui constituent le MSCI Emerging Markets ex Select Controversies Index (l'Indice).

INDICATEUR SYNTHÉTIQUE DE RISQUE (ISR)

Faible risque Rendement potentiellement plus faible Risque élevé Rendement potentiellement plus élevé



PÉRIODE DE DÉTENTION RECOMMANDÉE

5 ans

Date de Création

22/01/2024

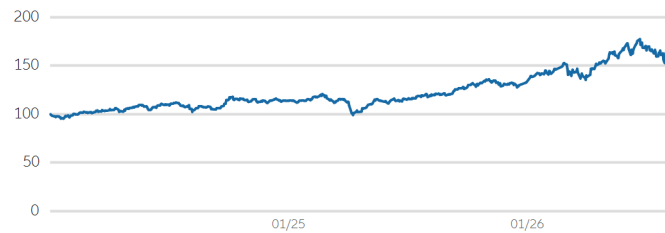
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce fonds par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Le compartiment investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes. La composante actions du compartiment implique des moins-values potentielles. La fluctuation des taux d'intérêt peut également générer des moins-values sur les obligations en cas d'augmentation des taux.

PERFORMANCE

31/07/2026	Depuis 31/12	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	3 ans p.a.	5 ans	5 ans p.a.	2021	2022	2023	2024	2025	VNI*
Fonds	22,95 %	-3,99 %	6,99 %	14,22 %	35,47 %	-	-	-	-	-	-	-	-	16,49 %	1 631,05

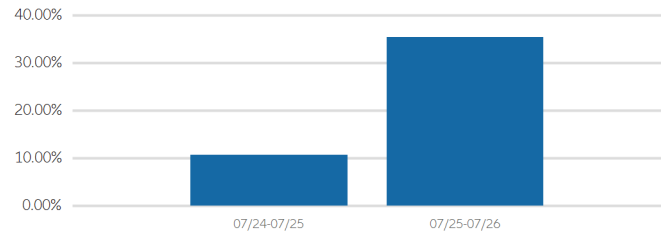
*valeur nette d'inventaire par unité

EVOLUTION VNI SUR 5 ANS¹



Fonds valeur de base 100

PERFORMANCE ANNUELLE(%)¹



Fonds

MORNINGSTAR RATING™

EB Emerging Market Screened Equity Tracker



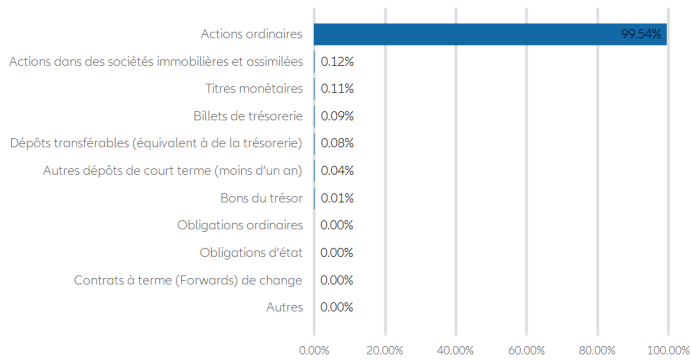
Rating sur une échelle de 1 à 5 au 31/07/2026. Morningstar évalue les fonds d'investissement sur base d'une moyenne pondérée des performances sur 3, 5 et 10 ans. Les fonds d'investissement sont ensuite classés au sein de leur catégorie Morningstar selon leur rapport risque-rendement. Les 10% des mieux classés se voient récompensés de 5 étoiles, les 10% du bas du classement reçoivent 1 étoile. Lisez également la note de bas de page « © 2026 Morningstar, Inc. » au bas de la dernière page de ce rapport.

¹ Les frais directement imputés au fonds sont inclus dans la valeur nette d'inventaire (VNI) ainsi que dans la performance. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

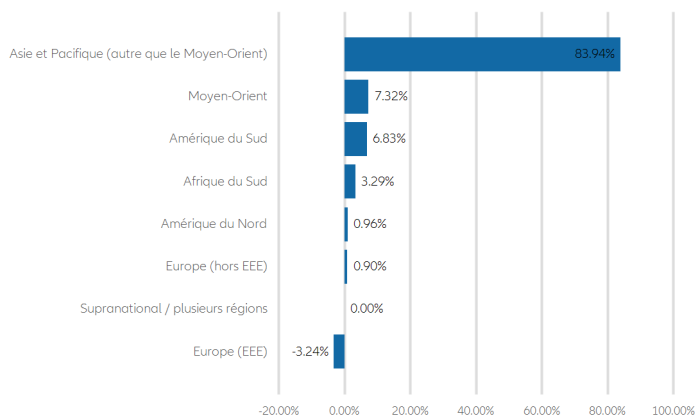
* Ces indicateurs et autres termes financiers sont expliqués dans notre glossaire. Les notes de bas de page sont reprises à la troisième page de chaque fiche de fonds.

STRUCTURE DU PORTEFEUILLE DU FONDS SOUS-JACENT

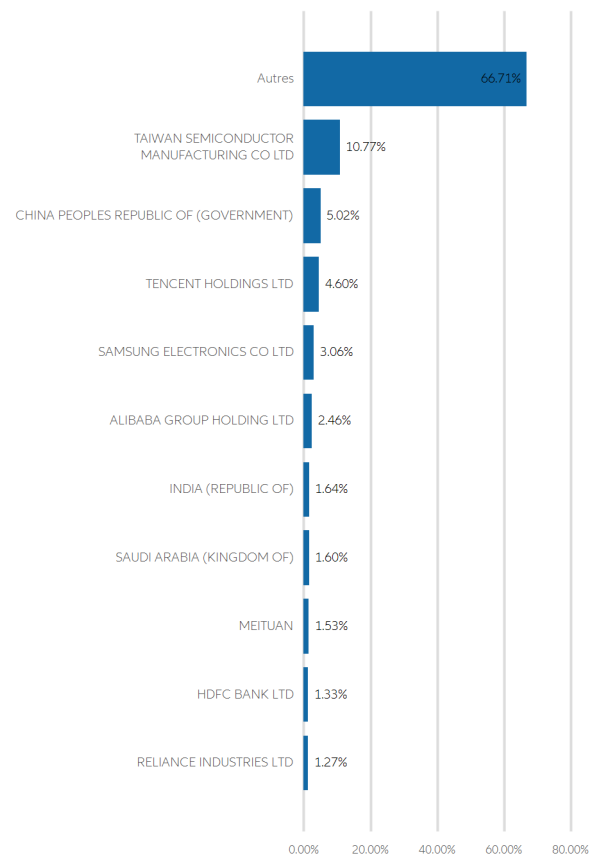
Type de placement



Allocation par pays



Participations principales



ATOUTS

- + Objectif de rendement combinant croissance du capital et revenu similaire aux marchés d'actions émergents mondiaux, en excluant les sociétés ne répondant pas aux critères ESG.

RISQUES

- Fluctuations de la valeur des investissements et des revenus sans garantie de récupération du montant initial.
- Sensibilité accrue des marchés émergents aux perturbations économiques et politiques, ainsi qu'à des risques de liquidité plus élevés et d'autres contraintes d'investissement.
- Concentration des risques sur des secteurs, pays, devises ou sociétés spécifiques, rendant le Fonds plus sensible aux événements locaux.
- Sensibilité de la valeur des actions aux mouvements de marché, actualités politiques et économiques, résultats et événements d'entreprises.
- Le filtrage ESG de l'indice de référence peut affecter les performances du Fonds, les investisseurs doivent donc évaluer son impact éthique.
- Risques de contrepartie et de liquidité associés à l'insolvabilité des fournisseurs de services ou des contreparties.

INFORMATIONS CLÉS DU FONDS SOUS-JACENT

Société de gestion	BlackRock
Date de Création	06/05/2021

Remarques importantes

- Les conditions générales, le règlement de gestion et le dernier rapport mensuel sont gratuitement disponibles chez votre courtier en assurances et sur www.allianz.be sous Documents. Lisez-les attentivement.
- Allianz Benelux S.A. ne garantit pas le remboursement du capital, ni la valeur et l'évolution des unités. Le risque financier est entièrement supporté par le preneur d'assurance.
- La valeur des unités peut être consultée sur www.allianz.be > liens directs > Fund Guide
- Le droit belge est applicable et l'Etat d'origine de la compagnie d'assurances est la Belgique.
- Vous pouvez adresser toute plainte au sujet du contrat au service Gestion des plaintes d'Allianz Benelux S.A., Boulevard du Roi Albert II 32, 1000 Bruxelles, tél. 02/214.77.36, fax 02/214.61.71, plaintes@allianz.be, www.allianz.be.

Si vous n'êtes pas satisfait suite à la réponse de notre service Gestion des plaintes, vous pouvez prendre contact avec l'Ombudsman des Assurances, Square de Meeûs 35, 1000 Bruxelles, tél. 02/547.58.71, fax 02/547.59.75, info@ombudsman-insurance.be, www.ombudsman-insurance.be.

Allianz Benelux S.A., en sa qualité d'assureur, est tenue de participer à une procédure de règlement extrajudiciaire des litiges de consommation. Le Service de l'Ombudsman des Assurances est une entité qualifiée pour rechercher une solution à un litige extrajudiciaire de consommation.

- Les informations relatives aux matières telles que le conflit d'intérêt, le signalement d'une infraction ou en matière de protection du consommateur sont disponibles gratuitement sur www.allianz.be > qui sommes-nous > Règlementation et conformité

© 2026 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations contenues dans les présentes: (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs d'informations, (2) ne peuvent être ni reproduites, ni redistribuées et (3) sont présentées sans garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar ni ses fournisseurs d'informations ne pourront être tenus pour responsables de tout dommage ou perte résultant de l'utilisation de ces données. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs.

BlackRock Asset Management Ireland Limited 2 Ballsbridge Park, Dublin, D04 YW83